



EN ALTERNANCE : STAGES et APPRENTISSAGE

BAC PRO TCVA : Technicien Conseil Vente en Animalerie

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :

- Aptitudes requises : présentation soignée, sens du contact, volonté de s'adapter et une réelle passion pour le commerce et le monde animalier
- Entrée après une 3^{ème} ou directement en classe de 1^{ère} après un BEP, CAP ou fin de classe de 2^{nde} (générale, technologique ou professionnelle),
- Entretien de motivation avec le jeune et sa famille

OBJECTIFS :

- Préparer un emploi de vendeur animalier et de responsable de rayon en animalerie
- Apprendre à conseiller, vendre, fidéliser, gérer, animer.
- Faire connaître les différentes familles d'animaux, les équipements, la législation, les soins, l'hygiène, etc.,
- Préparer les certificats de capacité,
- Préparer à l'autonomie
- Approfondir son projet professionnel

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Prise en compte des situations particulières liées au handicap.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

- Inscriptions auprès du secrétariat qui fixe un rdv avec le directeur
- La décision d'admission est prononcée au retour du dossier complet
- La présentation des bulletins scolaires des 2 dernières années est obligatoire

TARIFS 2023-2024

Demi-Pension

1^{ère} année : 1905.02 €
 2^{ème} année : 2034.84 €
 3^{ème} année : 1969.06 €

Pension (internat)

1^{ère} année : 2766.11 €
 2^{ème} année : 2997.22 €
 3^{ème} année : 2880.80 €

Ces tarifs comprennent les frais de scolarité, le montant de l'adhésion à l'association, les frais de restauration et dans le cas de la pension, les frais d'hébergement, les frais de dossiers et les frais liés aux activités extérieures.

INDICATEURS 2022-2023 :

- ✓ Taux de réussite 2022 : 73.9 %
- ✓ Taux de réussite 2023 : 73.9 %
- ✓ Taux de satisfaction des apprenants 2022 – 2023 : 52 % (taux exprimé par 38 % des élèves)
- ✓ Taux de satisfaction des entreprises 2022 - 2023 : 79 % (taux exprimé par 31 % des entreprises)
- ✓ Taux de satisfaction des familles 2022 – 2023 : 91 % (taux exprimé par 41 % des familles)

Dernière mise à jour : juillet 2023





MÉTHODES MOBILISÉES :

- Alternance de cours en MFR et de stages en entreprises.
- Trois types de stages à effectuer pour les élèves en formation initiale : stage en animalerie ; stage en commerce (autres produits) ; stage en filière (toiletage, parc animalier, élevage, assistant vétérinaire, fabricant d'aliments, grossiste, etc., ...)
- Les élèves en apprentissage effectuent toute leur période en entreprise dans le même magasin avec lequel ils ont signé leur contrat d'apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Par CCF (Contrôle en Cours de Formation) et examen terminal décernant, en fin de cycle, le diplôme du Ministère de l'Agriculture :

Le Baccalauréat Professionnel Technicien Conseil Vente en Animalerie.

DURÉE :

2 ou 3 ans avec en moyenne, chaque année, 19 semaines de cours et 21 semaines de stages en entreprise

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- **Poursuite d'études**
 - Préparer les écoles de soigneur animalier
 - CAP assistant vétérinaire
 - Bac Pro Elevage Canin
 - BTS M.U.C.
 - BTS Technico-Commercial
- **Vie Professionnelle**
 - Employé de libre-service
 - Conseiller de vente
 - Technico-commercial
 - Responsable de rayon dans une animalerie

CONTENU DE LA FORMATION :

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français
- Histoire-Géographie
- Education socio-culturelle
- Anglais
- Mathématiques
- Biologie
- Physique-Chimie
- Informatique
- Sport

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Technique de vente
- Gestion commerciale
- Marketing
- Connaissance des produits et des animaux
- Biologie
- Physique-Chimie
- Législation
- Technique animalière

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
à VILLIÉ MORGON

